

Strasbourg, le 23 avril 2021



Plan alsacien de rebond solidaire et durable
La Collectivité européenne d'Alsace soutient les étudiants en grande précarité

200 jobs à pourvoir dans les domaines de la solidarité, de l'insertion, de l'éducation à l'environnement
Des chèques solidaires pour les achats de première nécessité

Du fait de la crise sanitaire, les étudiants s'enfoncent progressivement dans la précarité. Les épiceries sociales soutenues par la Collectivité européenne d'Alsace en accueillent trois fois plus qu'en 2020.

Un recrutement étendu

Pour les aider, la Collectivité européenne d'Alsace a mobilisé dès janvier dernier une enveloppe de 400 000 € dédiée à la création de 200 jobs d'une durée d'un mois au sein d'associations caritatives tels Caritas, le Secours Populaire, la Croix Rouge, la Banque Alimentaire mais aussi des épiceries sociales réparties dans toute l'Alsace.

Le périmètre de recrutement vient d'être étendu à l'ensemble des associations et acteurs oeuvrant pour l'insertion, pour l'éducation à l'environnement mais aussi aux collectivités locales et aux syndicats mixtes partenaires de la CeA et concernés par ces domaines.

La Collectivité européenne d'Alsace embauche d'ores et déjà 34 étudiants
A ce jour, 45 étudiants ont été recrutés et 97 dossiers sont en cours de traitement. La Collectivité européenne d'Alsace en a de son côté engagé 34 pour assurer le standard téléphonique/vaccinations Covid mis en place à Colmar et à Strasbourg. D'autres étudiants pourraient venir en appui au fonctionnement du premier vaccinodrome d'Alsace mis en place par la Collectivité. Il ouvrira ses portes entre mai et juin dans le hall de la CeA, Place du Quartier Blanc à Strasbourg.

Des chèques solidaires pour plus de 2 500 étudiants

La CeA va déployer **des chèques solidaires** dédiés aux étudiants pour leur permettre de faire leurs courses ou de retirer des paniers repas auprès des restaurateurs locaux mais aussi pour acquérir des livres et d'autres biens culturels ou encore se déplacer afin de retrouver leur famille.

Ces chèques concernent les étudiants qui ont bénéficié d'une aide du CROUS durant l'année 2020/21 ou sont accompagnés par l'épicerie solidaire AFGES/AGORAE. Plus de 2 500 étudiants sont concernés par ces chèquiers (types chèques vacances) de 10 x 10 euros.

Infos pratiques :

Pour les jobs étudiants : envoi par mail d'un CV et d'une lettre de motivation à : celine.warin@alsace.eu

Pour les chèques solidaires : les étudiants susceptibles d'en bénéficier vont recevoir tout prochainement un mail des services du CROUS qui leur indiqueront la démarche à suivre.

Contact presse :

Anne Pradines - Attachée de presse
Collectivité européenne d'Alsace
06.75.55.23.61
anne.pradines@alsace.eu